

Communiqué de presse du 14 janvier 2015

Le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative « Pour la sécurité alimentaire » ne répond pas aux attentes paysannes

Berne a mis aujourd'hui en consultation son contre-projet direct à l'initiative de l'USP « Pour la sécurité alimentaire ». Si ce texte retient un certain nombre de préoccupations légitimes, comme la diminution du gaspillage alimentaire, Prométerre regrette qu'il ne prenne pas en compte le renforcement de la production indigène, élément pourtant central de l'initiative de l'USP. A ce stade, l'association vaudoise de promotion des métiers de la terre ne peut donc se rallier à ce contre-projet.

« Nous ne voyons pas en quoi le contre-projet du Conseil fédéral apporte un soutien à la production indigène ». Pour Luc Thomas, directeur de Prométerre, le contre-projet que le Conseil fédéral entend opposer à l'initiative de l'USP « Pour la sécurité alimentaire » ne répond pas aux attentes paysannes. Plébiscité par le peuple – plus de 145 000 signatures récoltées en moins de quatre mois –, ce texte vise prioritairement à renforcer la production indigène. Le Conseil fédéral, lui, met l'accent sur un affermissement des accords internationaux.

Prométerre ne peut se satisfaire d'une telle vision. Il est nécessaire de donner aux familles paysannes des perspectives d'avenir correctes et aux consommateurs l'assurance de disposer de produits de proximité. Contrairement à ce que propose le contre-projet du Conseil fédéral dévoilé aujourd'hui, la sécurité alimentaire de la Suisse doit passer avant tout par un soutien à la production nationale, qui permet au consommateur de se nourrir de denrées de haute qualité, à la traçabilité aisée, et au bilan écologique le meilleur possible. Si les accords internationaux doivent évidemment être maintenus, ils ne peuvent pas devenir la principale garantie de la sécurité alimentaire de notre pays.

Si le texte devait ressortir de l'examen du Parlement sans modification sur le renforcement de la production indigène, Prométerre défendrait le maintien de l'initiative de l'USP et le refus du contre-projet. La procédure de consultation dure jusqu'au 14 avril 2015.

Renseignements complémentaires :

M. Yves Pellaux, président de Prométerre – 079/212 46 52 – y.pellaux@bluewin.ch

M. Luc Thomas, directeur de Prométerre – 079/779 30 83 – l.thomas@prometerre.ch

Prométerre est l'association faitière vaudoise de défense professionnelle et de promotion des métiers de la terre et la Chambre d'agriculture du canton de Vaud. Outre la défense des intérêts généraux de l'agriculture vaudoise, **Prométerre** propose des services et du conseil aux exploitants agricoles et viticoles. Elle tient également le secrétariat d'organisations professionnelles et assume des mandats publics. **Prométerre** compte env. 4000 membre individuels, 32 organisations sectorielles et plus de 100 collaborateurs. Son siège est à la Maison du Paysan, à Lausanne.